

Information sur l'expérimentation du télétravail

Cette expérimentation débutera en Midi-Pyrénées (+ 7 autres régions) en mars 2015, pour une durée de 12 mois. A son issue, une évaluation sera effectuée afin de déterminer si ce nouveau mode de travail est généralisé ou abandonné.

Pour MP, seront concernés-es 85 agents-es dont 15 issues-es des structures.

2 expérimentations seront mises en place :

- 80 agents-es en télétravail à leur domicile, 1 jour/semaine
- 5 agents-es travailleront sur un site plus proche de chez eux, 1 jour/semaine

Les objectifs de la Direction sont

- **réduire les déplacements**
- **un meilleur équilibre temps de vie personnelle et temps de vie professionnelle**
- **réduire les gaz à effet de serre**

Le projet DG/DR est bien cadré avec un avenant un contrat à signer par les volontaires retenus-es, une évaluation de la conformité de l'installation électrique prévue et de la conformité technique de l'installation informatique (ADSL), une indemnité compensatrice de 10€/mois pour les statuts privés (une indemnité est aussi prévue pour les statuts publics, mais calcul compliqué...)...

Nous avons demandé des précisions ou alerté sur :

- **la notion d'accident du travail lorsqu'on travaille chez soi : pour le DR pas de différence avec son lieu de travail habituel. Pourtant la CPAM en fait une...**
- **la possibilité de modifier son jour télétravaillé en cas d'imprévu type enfant malade ou intempérie ce jour là : pourra se faire en concertation avec son ELD, de façon exceptionnelle. Nous avons proposé que les agents-es aient 10 jours télétravaillés à leur main pour pallier à ces imprévus (comme dans certaines grandes entreprises) : pas d'opposition, à voir si le télétravail se généralise.**
- **la possibilité de brider les horaires de connexion de 8h à 18h car les études montrent une augmentation du temps travaillé en télétravail. De plus, pas de pointage le jour télétravaillé... : le DR rappelle les règles OATT. Cela ne nous rassure pas...**
- **la charge de travail qui, selon les études, augmente en cas de télétravail : le DR rappelle que les agents-es ne prendront pas plus de dossiers chez eux, que les ELD seront briffées sur ce point, que l'objectif n'est pas d'augmenter la productivité.**
- **les représentations, les idées reçues concernant le télétravail : il nous semble nécessaire de les déconstruire avant de s'engager dans ce mode de travail car il demande une grande autonomie et une réelle capacité à s'organiser. L'agent-e sera seul-e face à son activité et ses objectifs, les relais/aides seront plus longs...**

Nous proposons la mise en place d'un questionnaire d'auto-évaluation type MAOS ou celui d'OBBERGO (observatoire du télétravail, cf leur site) pour chaque volontaire. L'idée n'est pas de sélectionner, mais bien de s'auto-orienter. Ce sont les services compétents qui prendront les décisions selon des critères précis (3 ans d'ancienneté, éloignement lieu de vie-travail, conformité électrique et technique...), ce questionnaire restant personnel : le DR nous encourage à faire la proposition au CCE.

Une seconde info nous sera donnée le 7/10 avec un avis demandé. N'hésitez pas à venir vers nous pour nous rapporter vos questions, propositions, nous serons vos relais.

Rapport annuel du service social

Comme chaque année, le SNU félicite ce service pour la qualité du travail présenté. Il est à noter une baisse du nombre d'agents-es ayant été rencontrés-es mais par contre une augmentation des problématiques de mal-être au travail lors du chantier simplification...ce chantier n'était-il pas mis en place pour améliorer nos conditions de travail ???

Nous avons demandé une meilleure info quant aux permanences sur site des AS afin que chacun puisse les rencontrer.

Groupes de travail CHSCT

- **Faire baisser le nomadisme** : test sur Castres avec un gain réel, volonté d'expérimenter plus largement. Propositions du SNU: des sites ont déjà débuté un réel travail (ex de Castelsarrasin), avec des résultats donc il serait intéressant de s'intéresser à leurs idées.
- **Sécurité et agressivité à l'accueil** : pour le SNU, la traçabilité reste un élément important de réduction d'agressivité à l'accueil et le traitement des dossiers/des pièces complémentaires à jour j n'est que favorable à la diminution de l'agressivité à l'accueil. Pourtant pas de proposition sur ce sujet. De plus, nous insistons à nouveau sur l'organisation de l'AIC (2 bornes avec 2 compétences identifiées) et une ZLA animée partout et tout le temps !
- **Favoriser l'expression des agents-es** : pour le SNU il est nécessaire de remettre des temps d'échanges entre agents-es, de rétablir la communication entre les agents-es, avec l'ELD, au sein des ELD, afin de désamorcer des situations tendues et d'avancer ensemble!

Point immobilier

- **Villefranche de Lauragais** : c'est parti !!! Nous avons donné un avis favorable.
- **Jolimont/cadres** : création de 3 bureaux et 4 postes de travail au R+1. Récupération du mobilier de l'espace accueil de l'étage pour améliorer l'accueil au rdc ok.
- **Lardennes** : le projet tombe à l'eau pour le moment, le promoteur se désengageant! Pas de solution à ce jour...
- **Souillac** : un projet semble enfin vouloir se concrétiser, du côté de la gare, pour 09/2015 !!
- **St Michel** : les 300m2 supplémentaires sont achetés, les travaux devraient débuter